

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION "AIRSOFT EVENEMENT PACA"**

### **ARTICLE 1ER**

- Le STAFF se réserve le droit d'exclure tout joueur ne respectant pas les statuts, le règlement intérieur ainsi que les règles de jeu de l'association.

### **ARTICLE 2EME**

- Tout propos injurieux, xénophobe, sexiste, antisémite, raciste, homophobe, contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ou tout propos visant à nuire à l'intégrité morale ou physique d'un membre de l'association ou d'un joueur extérieur sera sévèrement sanctionné, entraînant parfois l'exclusion totale et définitive des personnes incriminées de l'évènement et de l'association. Il est à noter que cet article est directement extrait de la Législation Française ( Article 16 du Code Civil ), et que l'outrepasser constitue un acte illégal en France, et peut donc occasionner des poursuites judiciaires.

### **ARTICLE 3EME**

- Lors de tout évènement, la consommation de substances illicites, de drogues, ou de produits alcoolisés ( Sauf cas exceptionnels comme apéritifs organisés ou l'alcool est toléré avec modération ), ou comportant des éléments précédemment cités, est formellement prohibée. Toute personne étant sous l'influence de tels produits ne pourra participer à l'évènement. Tout contrevenant à ce présent article s'expose à son exclusion totale et définitive de l'évènement et de l'association.

### **ARTICLE 4IEME**

#### **LES MEMBRES & LA COTISATION**

- Pour devenir "membre actif", la personne doit :

- x** Être parrainée par au minimum un "membre actif".
- x** Participer au moins à une "Journée Découverte".
- x** Être soumis aux votes du Bureau/Conseil d'Administration.
- x** Payer la cotisation annuelle avec souscription à l'assurance de l'association Fédération Française AirSoft ( F.F.A ).

- Pour devenir "membre d'honneur", la personne doit :

- x** Être "membre actif" depuis au moins une année.
- x** Être soumis aux votes du Bureau/Conseil d'Administration.
- x** Payer au minimum la souscription à l'assurance de l'association F.F.A.

- La cotisation annuelle de l'année en cours devra être réglée\* à partir de la dernière Assemblée Générale

de l'année et avant la fin du mois de Décembre.

*\*La cotisation sera obligatoirement réglée par chèque, sauf cas particuliers et aucun prorata ne sera appliqué en fonction de la date d'adhésion.*

#### **ARTICLE 5EME** **PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS**

- Ne peuvent participer aux évènements uniquement :

- ✗ Les membres ainsi que les joueurs extérieurs ou souhaitant découvrir l'AirSoft au cours d'une "Journée Découverte" préalablement inscrits sur le site de l'association\*.  
*\*Les joueurs extérieurs ou souhaitant découvrir l'AirSoft au cours d'une "Journée Découverte" devront être parrainés par au moins un "membre actif" qui devra en aviser le bureau.*
- ✗ Les membres ayant souscrit à la cotisation annuelle de l'association.
- ✗ Les joueurs extérieurs ou souhaitant découvrir l'AirSoft au cours d'une "Journée Découverte" ayant souscrit à l'assurance de l'association F.F.A , justificatifs à l'appui\*.  
*\*Pour les joueurs extérieurs ou souhaitant découvrir l'AirSoft au cours d'une "Journée Découverte", la souscription à l'assurance de l'association F.F.A, justificatifs à l'appui sera comprise dans le montant de la première participation au sein de l'association.*
- ✗ Les membres ainsi que les joueurs extérieurs ou souhaitant découvrir l'AirSoft au cours d'une "Journée Découverte" ayant réglé la Participation Aux Frais\* ( P.A.F ) au minimum quatre semaines avant l'évènement.  
*\*La P.A.F pourra varier d'un évènement à l'autre selon l'organisation et les moyens mis en oeuvre. La P.A.F sera visible et décortiquée dans le dossier de l'évènement mis en ligne sur le site de l'association. Attention ! Il n'y aura aucun remboursement.*
- ✗ Les joueurs respectant les horaires. Au-delà des heures programmées et pour des raisons d'organisation, les joueurs ne seront pas acceptés sur le terrain\*.  
*\*Une tolérance pourra-être faite à titre exceptionnel sur demande auprès du STAFF et au moins 48h à l'avance.*
- ✗ Les joueurs portant les Dress-Codes\* demandés dans le dossier de l'évènement mis en ligne sur le site de l'association.  
*\*Attention, le port ou l'exhibition d'uniformes, insignes ou emblèmes rappelant ceux d'organisations ou de personnes responsables de crimes contre l'humanité en lieu public est interdit ( Article R 645-1 du Code Pénal ), le port d'uniformes de Police, Gendarmerie, Armée Française, avec leurs insignes réglementaires est strictement interdit.*

#### **ARTICLE 6EME** **PUISSANCE ET RÉPLIQUES**

- Le passage au chrony ( Appareil de mesure de vitesse servant à déterminer la puissance d'une réplique ) :

- ✗ Les membres ayant souscrit à la cotisation annuelle de l'association devront passer au chrony lors du premier évènement de chaque année et après chaque passage de la réplique en atelier\*.
- ✗ Les joueurs extérieurs ou souhaitant découvrir l'AirSoft au cours d'une "Journée Découverte" devront passer au chrony lors de tous les évènements\*.

*\*Des contrôles pourront être réalisés à tout moment.*

- Les puissances seront contrôlées en Feet Per Second ( F.P.S ) en sortie du canon, avec des billes bio de 0.20gr fournies par nos soins et ne devront pas dépasser :

**x 350 FPS** Pour les Auto Electric Gun ( A.E.G ) et les répliques de poing.  
La distance minimum d'engagement sera de 15 mètres en tir automatique, en dessous de cette distance le tir en semi automatique est obligatoire.

**x 450 FPS** Pour tous les Snipers ( Bolts & A.E.G\* en coup par coup ).  
La distance minimum d'engagement sera de 30 mètres.

*\*Uniquement réplique de sniper.*

- Les chargeurs "High-Cap" sont interdits.

- L'utilisation de billes biodégradables ( Bio ) et non dangereuses pour la faune et la flore est obligatoire, dans la mesure des disponibilités techniques, et durant tous les événements organisés par l'association.

#### **ARTICLE 7EME** **SÉCURITÉ, ZONE NEUTRE & ZONE DE JEU**

- Les répliques sont strictement interdites en dehors du terrain et sur le parking, elles seront transportées sécurisées, à l'intérieur de housses, fourreaux ou valises.

- Dans la zone neutre :

**x** Il est interdit de tirer en direction, depuis, ou à travers, cette zone neutre.

**x** Le Port d'un équipement de sécurité\* ( Paire de lunettes de protection non grillagée, masque facial, masque de paintball, chaussures de marche ) est obligatoire. Il est strictement interdit de retirer son équipement de sécurité dans la zone neutre. Celui-ci ne pourra être retiré que lors des pauses et uniquement sous autorisation du STAFF.

*\*Aux normes pour la pratique de l'AirSoft.*

**x** Retirez les chargeurs des répliques.

**x** Rendez vous sur la zone de Tir/Réglage HopHup pour vider les dernières billes restantes dans le puit de chargement.

**x** Engagez la sécurité des répliques.

- Dans la zone de jeu :

**x** Le port d'un équipement de sécurité\* ( Paire de lunettes de protection non grillagée, masque facial, masque de paintball, chaussures de marche ) est obligatoire. Il est strictement interdit de retirer son équipement de sécurité dans la zone de jeu. Celui-ci ne pourra être retiré que lors des pauses, dans la zone neutre et uniquement sous autorisation du STAFF.

*\*Aux normes pour la pratique de l'AirSoft.*

**x** Il est interdit de fumer\*.

*\*Des cendriers sont mis à disposition dans la zone neutre.*

- x** L'utilisation de moyens pyrotechniques et de fumigènes est strictement interdit\*.  
*\*Sauf cas exceptionnel bénéficiant d'autorisation des autorités compétentes.*
  
- x** En cas d'incidents ou d'accident survenant durant l'évènement, la partie doit être arrêtée dans les plus brefs délais et les joueurs devront alerter le STAFF le plus vite possible\*. Tous les joueurs devront garder leur position en attendant le retour au jeu.  
*\*Le STAFF est le seul à autoriser le retour au jeu de la partie.*

- L'association ne peut-être tenue pour responsable en cas de vols ou de dégradations. Les objets trouvés devront être confiés au STAFF.